



CIRCOMOTRICITÉ • 2020 | 2021

Enfants de 4 à 5 ans

Fréquence :

1h00/semaine

Objectifs :

- Faire découvrir les arts du cirque de façon ludique et agréable
- Mettre les enfants en relation avec le matériel spécifique cirque
- Adapter l'enseignement aux spécificités des jeunes enfants
- Favoriser l'épanouissement de la personnalité
- Développer la créativité

Horaires des cours :

Enfants nés en 2016

FRISCO : Mercredi de 14h45 à 15h45.

G.KARL : Mercredi de 16h00 à 17h00.

PIO NOCK : Samedi de 9h00 à 10h00.

Enfants nés en 2015

DIMITRI : Mercredi de 11h00 à 12h00.

FRATELLINI : Mercredi de 13h30 à 14h30.

JOEY JACKSON : Mercredi de 17h15 à 18h15.

POPOV : Samedi de 11h30 à 12h30.

Enfants nés en 2015/2016

CAROLI : Mercredi de 9h30 à 10h30.

ANTONET : Mardi de 17h00 à 18h00.

RIVEL : Vendredi de 17h00 à 18h00.

PIPO : Samedi de 10h15 à 11h15

Modalités d'inscription :

Inscriptions :

À partir du **17 Aout** pour les Lommois / Lillois / Hellemmois et du **25 Aout** pour les non Lommois. Début des cours le lundi **21 septembre**.

Coût :

- L'adhésion à l'association, à la FFEC et l'assurance : **38 euros (payable en ligne)**.
- S'ajoute à l'adhésion, la cotisation annuelle (voir tableau ci-dessous). Elle comprend la participation au cours de septembre à juin et des invitations pour les spectacles de la programmation du CRAC. Elle est modulée en fonction du quotient familial.
- Possibilité de paiement échelonné par prélèvement mensuel (3, 6 ou 9 mois).

Cette année la préinscription se fait en ligne.

Pour ce faire, rendez-vous sur www.centreregionalesartsducirque.com, créez votre compte, puis remplissez le formulaire d'adhésion en ligne. Munissez-vous obligatoirement d'une photo d'identité au format numérique de la personne à inscrire. Sans cela, le formulaire d'adhésion ne pourra pas être finalisé.

Vous pourrez ensuite venir payer la cotisation au CRAC de Lomme à partir du 25 Aout. Si vous souhaitez profiter des tarifs préférentiels, obligation de présenter au moment du paiement de la cotisation :

- Un justificatif de domicile pour les habitants de Lille, Lomme, Hellemmes.
- Attestation du quotient familial (téléchargeable sur le site de la CAF avec votre numéro d'allocataire et votre code personnel)

Tarifs	Q.F.1	Q.F.2	Q.F.3	Q.F.4	Q.F.5	Q.F.6
Quotient Familial	de 0 à 499	de 500 à 699	de 700 à 899	de 900 à 1099	de 1100 à 1299	plus de 1300
Lomme	51 euros	102 euros	153 euros	196 euros	230 euros	264 euros
Lille/Hellemmes	99 euros	150 euros	201 euros	244 euros	278 euros	312 euros
Normal	124 euros	175 euros	226 euros	269 euros	303 euros	337 euros
Réductions familiales :	2 ^{ème} inscrit : - 15 euros		3 ^{ème} inscrit : -23 euros		4 ^{ème} inscrit : -31 euros	